

FR

1. Objet

En raison de l'évolution de la réglementation européenne relative à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Règlement CLP), la livraison en pièces de rechange de l'isolation arrière échangeur **seule** (référence S101686) n'est plus autorisée.

Si l'isolation arrière échangeur est détériorée, le remplacement de l'ensemble échangeur est dorénavant nécessaire.



2. Pièces de rechange

i Les ensembles échangeur livrés en pièces de rechange sont livrés avec l'isolation déjà en place.

Références des ensembles échangeurs livrés en pièces de rechange :



Repère	Référence en pièces de rechange	Désignation	Cas d'emploi
2001	S62777	Echangeur 3 + 1 (avec isolation arrière)	GMR 1024 Condens - GMR 1024 Combi Condens GMR 1024 CS Condens
2001	S100014	Echangeur 4 + 1 (avec isolation arrière)	GMR 1030 Combi Condens
2001	S62778	Echangeur 5 + 1 (avec isolation arrière)	GMR 1034 Combi Condens